

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA - Bejaia



## Procès-verbal du conseil scientifique

Université

Abderrahmane MIRA –Bejaia

### Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
03	23-11-2023	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Textes de référence



1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université (Art. 20 au 23) ;
2. Arrêté n° 780 du 12 juin 2023 modifiant l'arrêté n° 063 du 15 Janvier 2023 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'université de Bejaia.
3. Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019.

## Domaines de délibération du conseil scientifique de l'université



Conformément à l'article 21 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, le conseil scientifique délibère sur :

1. Les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche de l'université,
2. Les projets de création, de modification ou de dissolution de Facultés, d'instituts, de départements et le cas échéant, d'annexes, d'unités de recherche et de laboratoires de recherche,
3. Les programmes d'échanges et de coopération scientifique nationaux et internationaux,
4. Les bilans de formation et de recherche de l'université,
5. Les programmes de partenariat de l'université avec les divers secteurs socio-économiques,
6. Les programmes des manifestations scientifiques de l'université,
7. Les actions de valorisation des résultats de la recherche,
8. Les bilans et projets d'acquisition de la documentation scientifique et technique.

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique de l'université.

Il donne son avis sur toutes autres questions d'ordre pédagogique et scientifique qui lui sont soumises par son président.

# 1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique

## Membres du conseil scientifique <sup>1</sup>



N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	BENIAICHE Abdelkrim	Recteur, Président du conseil scientifique	
2	BEY Said	Vice Recteur de la Formation Supérieure du Premier et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation	
3	IDJDARENE Kassa	Vice Recteur de la Formation Supérieure, de Troisième Cycle, l'Habilitation Universitaire, la Recherche Scientifique et la Formation Supérieure de Post-Graduation	
4	BELHOCINE Mounia	Vice Recteur des Relations Extérieures, de la coopération, de l'Animation et de la Communication et des Manifestations Scientifiques	
5	SAD-EDDINE Abdelhamid	Vice Recteur du développement, de la prospective et de l'orientation	
6	BRADAI Mohand Amokrane	Doyen de la Faculté de Technologie	
7	AOUDIA Sofiane	Doyen de la Faculté des Sciences Exactes	
8	BETTACHE Azzeddine	Doyen de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
9	BERRI Noureddine	Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
10	OUKACI Kamal	Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	
11	BEKTACHE Mourad	Doyen de la Faculté des Lettres et des Langues	
12	BOUBEZARI Réda Fehri	Doyen de la Faculté de Médecine	
13	SOUALMIA Abderrahmane	Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	

<sup>1</sup>Conformément à l'arrêté n° 947 du 16 Septembre 2021 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'université de Bejaia

14	TOUATI Abdelaziz	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
15	BERREKSI Ali	Président du conseil scientifique de la Faculté de Technologie	
16	AISSAOUI Azedine	Président du conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
17	CHETTI Mohand	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	
18	MEKSEM Zahir	Président du conseil scientifique de la Faculté des Lettres et des Langues	
19	BEKRALAS EPSE AICI Houria	Président du conseil scientifique de la Faculté de Médecine	
20	MERAH Aissa	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
21	AIT AMOKHTAR Hakim	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Exactes	
22	AOUDIA Epse OUATAH Kahina	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Technologie	
23	HAMMICHE Dalila Epse BEZGHICHE	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Technologie	
24	BOURAINÉ Née BERDJOUJ Louiza	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Exactes	
25	OUHENIA Salim	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Exactes	
26	KADJI Née DJOUDAD Hafsa	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
27	BOUCHERBA Nawel	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
28	MERZOUG Slimane	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	
29	HADDAD Zahir	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des	

		Sciences de Gestion	
30	HAMEK Brahim	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Lettres et des Langues	
31	LANSEUR Soufiane	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Lettres et des Langues	
32	MAZOUZI epse DJAHNINE Chahira	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Médecine	
33	SELLAMI Mustapha	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Médecine	
34	MAKHOULFI Abdelouahab	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
35	ABDI Epse SELLAMI Samira	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
36	TEBAA Nadjette	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
37	SADOUN Née ATMANI Karima	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
38	HAMOUR Khaled	Représentant des Maitres Assistants	
39	DJAOUK Kahina	Représentant des Maitres Assistants	
40	BOUALEM Mohamed	Directeur d'unité de recherche	
41	MOUNI Lotfi	Professeur à l'Université Akli Mohand Oulhadj-Bouira	
42	ZENKRI Miloud	Professeur à l'Université Mohamed El Bachir El Ibrahimi- Bordj Bou Arréridj	
43	MOURI Abdenour	Directeur de la Bibliothèque Centrale	

## Liste des invités



N°	Nom et prénom	Qualité/Organisme	Emargement
1			
2			
3			
..			

## Membres au conseil scientifique absents

N°	Nom et prénom	Qualité
1		
2		
3		
..		

## I- Ordre du jour de la session

1. Actualisation des conditions de soutenance de thèses de doctorat;
2. Divers.



## II- Déroulement des travaux de la session <sup>2</sup>

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents et rappelé les points inscrits à l'ordre du jour, Monsieur le Recteur a donné la parole à Monsieur le Vice-Recteur chargé de la post-graduation pour présenter le premier point inscrit à l'ordre du jour.



**Point n°01** : Actualisation des conditions de soutenance de thèses de doctorat

### a. Présentation du dossier

Le conseil scientifique de l'université (CSU) a réexaminé les critères de soutenabilité des thèses de doctorat. Après un large débat sur les critères déjà établis par le CSU lors de la réunion du 13 mars 2022, le conseil scientifique à l'unanimité a affirmé la nécessité d'actualiser ces critères en vue de l'harmonisation des critères de soutenances avec les listes des revues établies par la tutelle et d'améliorer la visibilité des travaux de recherche de l'université.

### b. Résolutions

Le conseil scientifique de l'université a reconduit les critères déjà établis par le CSU lors de la réunion du 13 mars 2022 avec **l'actualisation** des points suivants :

#### b.1. Critères liés aux revues scientifiques :

L'actualisation de ces critères concerne le point relatif aux revues payantes de la base de Scopus classées dans les quartiles 3 et 4. Ces dernières seront désormais acceptées pour soutenance. Par soucis d'équité, les résolutions de ce point sont aussi appliquées aux articles soumis ou publiés antérieurement à la diffusion du présent PV.

#### b.2. L'affiliation :

Pour permettre une meilleure visibilité de l'Université de Bejaia et une amélioration de son classement à l'échelle national et international, la rédaction de l'affiliation, qui doit être portée sur toute la production scientifique des enseignants chercheurs de l'établissement et des doctorants inscrits à l'Université de Bejaia ainsi que sur les comptes Google Scholar, Scopus et autres, est actualisée comme suit:

- **Cas des enseignants chercheurs et doctorants affiliés à des laboratoires de recherche :**

- Auteurs
- Université de Bejaia, Faculté de rattachement, Laboratoire de recherche d'affiliation, 06000 Bejaia, Algérie (ou Algeria).

<sup>2</sup>Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

- **Cas des enseignants chercheurs et doctorants non affiliés à des laboratoires de recherche :**



- Auteurs
- Université de Bejaia, Faculté de rattachement, Département de rattachement, 06000 Bejaia, Algérie (ou Algeria).

Cette actualisation sera appliquée aux articles soumis à partir de la date de l'affichage de ce présent PV.

## **Point n°02 : Divers**

### **2.1 Recours sur une soutenance de thèse de Doctorat en Sciences**

#### **a. Présentation du dossier**

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le dossier de soutenance de thèse de doctorat en sciences (Informatique) de Monsieur **Khaled ALLEM**, département d'Informatique, Faculté des Sciences Exactes. L'article présenté dans le dossier de soutenance est publié dans le journal "International Journal of Reconfigurable Computing", indexé dans Scopus est de catégorie Q3 (payant) avec SJR positif.

#### **b. Résolutions**

Le Conseil Scientifique de l'Université, conformément aux critères actualisés lors de sa séance du 23 novembre 2023, autorisant désormais les revues payantes indexées dans la base Scopus classées dans les quartiles 3 et 4 pour les soutenances, a émis un avis favorable pour resoumettre son dossier de soutenance aux instances scientifique de sa faculté.

### **2.2 Recours sur la réinscription en doctorat**

#### **a. Présentation du dossier**

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le dossier de recours de Monsieur **DILMI Tawfiq**, doctorant en Physique, Département de Physique, Faculté des Sciences Exactes, portant sur sa réinscription en Doctorat pour l'année universitaire 2023-2024.

#### **b. Résolutions**

Conformément à la note du secrétaire général de notre tutelle N°1432/S.G/2022 du 28 septembre 2022, le Conseil Scientifique de l'Université n'a pas comptabilisé les années universitaires 2019-2022, 2020-2021 et 2021-2022 comme des retards dans la progression. A cet effet, il a émis un avis favorable à sa réinscription en doctorat pour l'année universitaire 2023-2024.



## 2.3 Recours sur la réinscription en doctorat

### a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de réinscription de Monsieur **Omar HAMDOUNI**, doctorant en Mathématiques Appliquées, Département de Recherche Opérationnelle, Faculté des Sciences Exactes.

### b. Résolutions

Conformément à la note du secrétaire général de notre tutelle N°1432/S.G/2022 du 28 septembre 2022, le Conseil Scientifique de l'Université n'a pas comptabilisé les années universitaires 2020-2021 et 2021-2022 comme des retards dans la progression. A cet effet, il a émis un avis favorable à sa réinscription au doctorat pour l'année universitaire 2023-2024.

## 2.4 Recours sur une soutenance de thèse de Doctorat en Sciences

### a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le dossier de soutenance de Doctorat LMD de Madame **REDJDAL Wafa**, filière : Chimie et spécialité : Chimie Appliquée. Le papier présenté dans le dossier de soutenance est publié dans la revue « Molécules », et est classé « Communication » dans la revue.

En effet, la revue « Molécules » a lancé un appel à soumission pour un numéro spéciale "Glycomimetics: Design, Synthesis and Therapeutic Applications" en invitant les auteurs à soumettre leurs papiers dans l'un des trois types d'articles (article de recherche, article de review et de communication) au plus tard le 30 janvier 2018. La doctorante a soumis le 29 janvier 2018 un papier de type communication, accepté le 10 février et publié dans ce numéro spécial le 26 février 2018.

### b. Résolutions

Après vérification sur le site de la revue, le Conseil Scientifique de l'Université constate et confirme que le papier présenté dans le dossier de soutenance est de type « Communication » comme affiché sur le site de la revue, sachant que seul l'éditeur est habilité à classer un papier dans le type correspondant à la qualité de l'article.

Conformément aux critères de soutenabilité fixé par le Conseil Scientifique de l'Université lors de sa séance du 13 mars 2022 et actualisé le 23 novembre 2023, a émis un avis défavorable pour sa demande de soutenance.

## 2.5 Recours sur une soutenance de thèse de Doctorat en Sciences

### a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le recours introduit par Madame **DJAFRI-BOUALLAG Linda**, Doctorante en Sciences Biologiques, Département de Sciences Biologiques de l'Environnement, Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie portant sur sa réinscription et sa soutenance de Doctorat. Le président du conseil a rappelé aux membres la genèse du dossier et a fait une lecture des courriers de la tutelle à ce sujet, notamment le courrier de la direction de la formation doctorale N° 661/DGEF/DFD/2023 du 19 octobre 2023.

Le dossier de soutenance de doctorat comporte entre autres : le manuscrit de la thèse, et une publication internationale.

L'article : Linda Djafri-Bouallag, Malika Ourari, Mohamed Sahnoune "A cytogenetic and pollen study of annual *Medicago* species from Soummam Valley (Northeastern of Algeria)", Acta Botanica Croatica, Volume 78, N° 1, pp: 82-90, 2019.

L'article présenté répond aux critères fixés par le conseil scientifique de l'université en date du 13 mars 2022 pour la soutenance de doctorat.

**Intitulé de thèse :** Etude cytogénétique des espèces du genre *Medicago* L. (Fabaceae) rencontrées dans la Vallée de la Soummam et le Golfe de Béjaia (Nord-Est algérien).

### c. Résolutions

Suite à l'orientation du dernier courrier de la tutelle et après un long et riche débat, le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à la réinscription et à la soutenance de Mme **DJAFRI-BOUALLAG Linda**, sans accompagnement dans la direction de la thèse, devant le jury suivant :

Qualité	Nom & Prénom	Grade	Etablissement
Président	BOUCHERBA Nawel	Professeur	Université de Bejaia
Examineurs	BENADJAOUD Ali	MCA	Université de Bejaia
	BOUBELLOUTA Tahar	Professeur	Université de Bordj Bou-arrerdj
	MERZOUGUI Youcef	MCA	Université de Bordj Bou-arrerdj
	MISSAOUI Khaled	MCA	Université de Sétif 1

## 2.6 Soutenance d'une thèse de Doctorat en Sciences sans présence du directeur de thèse

### a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande du doyen de la faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion afin d'autoriser la soutenance de thèse de doctorat en sciences de Madame **KAABACHE Rachida**, Doctorante en Sciences Economiques, spécialité : Economie de la santé et développement durable, sans la présence de son directeur de thèse pour cause de maladie.

### b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à cette demande tout en gardant le directeur dans le jury de soutenance et l'ajout d'un invité pour accompagner la doctorante.

## 2.7 Intitulé de la spécialité d'un Doctorat en Sciences

### c. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de Monsieur **KHALED MAHGOUB ABDALLA MOHAMMED** de nationalité Soudanaise, ayant soutenu sa thèse de doctorat en sciences en date du 20 juillet 2023. Cette demande concerne la régularisation de l'intitulé de la spécialité de son diplôme (spécialité «Economie du développement») conformément au procès-verbal du conseil scientifique de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion en date du 03 juillet 2019. Le doctorant est administrativement inscrit dans la filière sciences économiques, conformément à l'arrêté N° 916 du 26 septembre 2017 habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire. La spécialité inscrite sur son certificat de scolarité est «Gestion du développement».

### d. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à la régularisation de son dossier d'établissement du diplôme définitif de doctorat dans la **Filière «Sciences Economique», spécialité «Economie du développement»**, conformément au procès-verbal du conseil scientifique de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion en date du 03 juillet 2019.





## 2.8 Proposition de reconduction au poste de responsable de domaine

### a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de reconduction du Docteur **Athmane BOUZIDI**, formulée par le Doyen de la Faculté de Technologie, en qualité de responsable de l'équipe du domaine de formation «**Sciences et Technologie**».

### b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à cette demande.

## 2.9 Proposition de reconduction au poste de responsable de domaine

### a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de reconduction du Docteur **Abdelaziz BERKAI**, formulée par le Doyen de la Faculté des Lettres et des Langues, en qualité de responsable de l'équipe du domaine de formation «**Langue et Culture Amazighes**».

### b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à cette demande.

## 2.10 Manifestation scientifique

### a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande d'organisation du « 17<sup>ème</sup> Colloque Africain sur la Recherche en Informatique et en Mathématiques Appliquées (CARI'2024) », formulée par l'unité de recherche LAMOS de l'université de Béjaia et membre de l'African Society in Digital Science (ASDS). Le colloque aura lieu du 23 au 26 novembre 2024 avec le parrainage de l'université de Béjaia (Algérie).

### b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à cette demande.

## 2.11 Manifestation scientifique

### a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande d'organisation du « Workshop on Intelligent Energy Management Control of Renewable Energy Systems

(WIEMCRES 2023) », formulée par le laboratoire d'excellence LTII. Le workshop aura lieu le 23 novembre 2023.



### b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à cette demande.

## 2.12 Participation à une manifestation scientifique internationale

### a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de participation à une manifestation scientifique.

N°	Nom et Prénom	Grade	Intitulée et le lieu de la manifestation scientifique	Durée (Jours)
01	IDJDARENE Kassa	Professeur	11 <sup>ème</sup> conférence internationale des énergies renouvelables (CIER-2023), Sousse (Tunisie), 18-20 décembre 2023	05

### b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à cette demande.

## 2.13 Projet de création d'une unité de recherche

### a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le projet de création de l'unité de recherche suivante :

Intitulé de l'unité	Coordinateur du projet	Faculté
Unité de recherche « Biochimie, Biophysique, Biomathématiques et Scientometrie »	BOULEKBACHE MAKHLOUF Lila (Professeur)	Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

### b. Résolutions

Après débat sur l'opportunité d'ériger des laboratoires en une unité de recherche, les membres du Conseil Scientifique de l'Université ont soulevé un certain nombre de réserves dans le dossier. De ce fait, il a été décidé de renvoyer le dossier à la faculté et recommande ce qui suit :

- Présentation d'un bilan par équipe et dans le cadre des thématiques traitées ;
- Présentation d'un bilan complet des cinq dernières années, qui justifie la création de l'unité de recherche ;
- Création d'une commission ad-hoc mixte, composée d'enseignants-chercheurs (avec des membres en dehors de l'établissement), afin d'assurer une meilleure évaluation de la proposition.

## 2.14 Renouvellement du comité d'éthique et de déontologie

### a. Présentation du dossier

Suite au courrier émanant de notre tutelle concernant la mise à jour et le renouvellement des comités d'éthique qui arrivent à terme ce mois de décembre, le président a tenu à informer les collègues membres du conseil scientifique de l'université de cette décision.

### b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université sollicite les facultés à proposer des enseignants qui peuvent éventuellement faire partie de ce comité.

Le Président du conseil scientifique

BENIAICHE Abdelkrim

Le Secrétaire de la séance

IDJDARENE Kassa

